



**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017, tenue à 20 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.**

Sont présents:

Monsieur Alain Carrier	maire
Monsieur Régis Sirois	conseiller siège numéro 1
Madame Myleine Gauthier	conseillère, siège numéro 2
Monsieur Bertrand Lavoie	conseiller, siège numéro 3
Madame Marie-France Dupont	conseillère, siège numéro 4
Madame Francine Bezeau	conseillère, siège numéro 5
Monsieur Robin Deschênes	conseiller, siège numéro 6

**Les membres présents forment quorum.**

**Monsieur Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint par intérim est aussi présent.**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

17-05-87 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le sujet questions diverses soit ouvert jusqu'à la fin de la séance :

2. Adoption des procès-verbaux
3. Administration
  - 3.1 Achat de sept (7) classeurs – Liquidation Concept Bureau
  - 3.2 Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale
  - 3.3 OMH – Acceptation des états financiers 2016
  - 3.4 OMH – Renouvellement du mandat
4. Trésorerie
  - 4.1 Présentation des rapports de dépenses
    - 4.1.1 Liste des dépenses incompressibles payées en avril 2017 (annexe 1)
    - 4.1.2 Rémunération des employés, des élus municipaux
    - 4.1.3 Engagements de dépenses
    - 4.1.4 Autorisation de paiement de dépenses (annexe 2)
5. Transport
  - 5.1 Aménagement Lamontagne – Balai mécanique et camion à eau
  - 5.2 Travaux de voirie – Budget discrétionnaire de monsieur Pascal Bérubé, député.
  - 5.3 Programme réhabilitation du réseau routier local – Redressement des infrastructures routières locales – Réalisation des plans et devis – Les reconstructions totales d'une partie du chemin du pont Marquis et du chemin de la Rivière Neigette
  - 5.4 Programme réhabilitation du réseau routier local – Redressement des infrastructures routières locales – Réalisation des travaux– les reconstructions totales d'une partie du chemin du pont Marquis et du chemin de la Rivière Neigette
  - 5.5 Programme réhabilitation du réseau routier local – Redressement des infrastructures routières locales – Réalisation des plans et devis – Chemin du Portage
  - 5.6 Programme réhabilitation du réseau routier local – Redressement des infrastructures routières locales – Réalisation des travaux– Chemin du Portage
  - 5.7 Programme réhabilitation du réseau routier local – Accélération des investissements sur le réseau routier local – Réalisation des travaux – Chemin Perreault et Dionne
6. Sécurité publique
  - 6.1 Extincteurs RDL 2006 – Entretien des extincteurs

7. Loisirs
  - 7.1 Salle paroissiale – Ajout à la résolution no. 17-04-75
  - 7.2 École Le Mistral – Dons
  - 7.3 Projet du 540, avenue de la Vallée – Bibliothèque municipale, centre culturel et musée
  - 7.4 École de Portage – de la Rivière – Gratuité de la salle paroissiale
8. Questions diverses
9. Période de questions
10. Levée de la séance

Adoptée

## 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 17-05-88 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 avril et de la séance extraordinaire du 26 avril 2017, tels que soumis.

Adoptée

## 3. ADMINISTRATION

### 3.1 ACHAT DE SEPT (7) CLASSEURS – LIQUIDATION CONCEPT BUREAU

- 17-05-89 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de sept (7) classeurs chez Liquidation Concept Bureau, au montant de 2 443.\$, taxes et transport en sus.

Adoptée

### 3.2 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

- CONSIDÉRANT QUE** la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 1er au 7 mai, est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour se recharger » ;
- CONSIDÉRANT QUE** les 7 astuces sont de solides outils visant à renforcer et à développer la santé mentale des Québécoises et des Québécois;
- CONSIDÉRANT QUE** la Semaine s'adresse à l'ensemble de la population du Québec et à tous les milieux;
- CONSIDÉRANT QUE** la Semaine nous permet de découvrir que les municipalités du Québec, tout comme les citoyennes et citoyens, contribuent déjà à la santé mentale positive de la population;
- CONSIDÉRANT QUE** les actions favorisant la santé mentale positive relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;
- CONSIDÉRANT QU'** il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Semaine de la santé mentale :

- en invitant leurs citoyennes et leurs citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne sur <http://smq-bsl.org>;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur leur territoire;

▪ en proclamant la **Semaine nationale de la santé mentale** lors d'un conseil municipal.

**POUR CES MOTIFS :**

17-05-90 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici proclame par la présente la semaine du 1er au 7 mai 2017 **Semaine de la santé mentale** sur son territoire et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces » pour se recharger.

Adoptée

**3.3 OMH – ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016**

17-05-91 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers de d'accepter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 de l'Office Municipal d'Habitation (OMH).

Adopté

**3.4 OMH – RENOUELEMENT DU MANDAT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – MADAME NICOLE DUBÉ**

17-05-92 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le mandat de madame Nicole Dubé, comme représentante de la municipalité au conseil d'administration de l'OMH, pour un mandat d'une durée de trois ans.

Adopté

**4. TRÉSORERIE**

**4.1 PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES**

**4.1.1 LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES EN AVRIL 2017**

Annexe 1.

**4.1.2 RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET DES ÉLUS**

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
Avril 2017	Rémunération employés et élus municipaux	14 623.88\$

**4.1.3 ENGAGEMENT DES DÉPENSES**

17-05-93 Sur proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager, les dépenses suivantes pour un montant total de \$ toutes taxes incluses.

1. Administration

Divers 100.00\$

**TOTAL ADMINISTRATION : 100.00\$**

2. Voirie	
Corps de borne-fontaine	1 711.41\$
Réparations balai mécanique	459.90\$
2 balais à voirie	43.67\$
2 râpeaux à feuilles	37.46\$
4 paires bottes de travail	804.83\$
Relustrant (salle par.)	25.17\$
Divers	1 500.00\$
<b>TOTAL VOIRIE :</b>	<b>4 582.44\$</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES mai 2017:</b>	<b><u>4 682.44\$</u></b>

Adoptée

#### 4.1.4 AUTORISATION DE PAIEMENT DE DÉPENSES

17-05-94 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 29 960.10\$

Annexe 2

Adoptée

#### 5. TRANSPORT

##### 5.1 AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE – BALAI MÉCANIQUE ET CAMION À EAU

Reportée à une séance ultérieure

##### 5.2 TRAVAUX DE VOIRIE – BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DE MONSIEUR PASCAL BÉRUBÉ, DÉPUTÉ

17-05-95 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les projets à réaliser de travaux de voirie, ci-dessous mentionnés, dans le cadre du budget discrétionnaire de monsieur Pascal Bérubé, député, au montant de 60 000.\$, soient :

- Chemin du Portage : glissières (trois cent (300) mètres) : 15 000.\$
- Chemin du Portage : éclairage public (trois (3) poteaux) : 20 000.\$
- Profilage de fossés aux endroits dangereux et entretien normal : 10 000.\$
- Achat de gravier pour les rangs : 15 000.\$

Adopté

##### 5.3 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES – RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS – LES RECONSTRUCTIONS TOTALES D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU PONT MARQUIS ET DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE NEIGETTE

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE certaines parties du chemin du pont Marquis ainsi que le chemin de la Rivière Neigette ont besoin d'une reconstruction totale;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici désire présenter une demande d'aide financière au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de la Mltis a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS :

17-05-96 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté

**5.4 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES – RÉALISATION DES TRAVAUX– LES RECONSTRUCTIONS TOTALES D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU PONT MARQUIS ET DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE NEIGETTE**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE certaines parties du chemin du pont Marquis ainsi que le chemin de la Rivière Neigette ont besoin d'une reconstruction totale;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici désire présenter une demande d'aide financière au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de la Mltis a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS :

17-05-97 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté

**5.5 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES – RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS – CHEMIN DU PORTAGE**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE certaines parties du chemin du Portage a besoin d'une reconstruction totale;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici désire présenter une demande d'aide financière au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de la Mltis a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS :

17-05-98 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté

**5.6 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES – RÉALISATION DES TRAVAUX– CHEMIN DU PORTAGE**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE certaines parties du chemin du Portage a besoin d'une reconstruction totale;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici désire présenter une demande d'aide financière au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de la Mltis a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS :

17-05-99 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté

**5.7 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL – RÉALISATION DES TRAVAUX – CHEMIN PERREAULT ET DIONNE**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE des travaux sont nécessaires sur le chemin Perreault et Dionne au niveau de la sécurité routière;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

POUR CES MOTIFS ;

17-05-100 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Adopté

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 6.1 EXTINCTEURS RDL 2006 – ENTRETIEN DES EXTINCTEURS

17-05-101 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission d'Extincteurs RDL 2006, Rivière-du-Loup, au montant de 684.\$ pour l'entretien des extincteurs de la municipalité.

Adoptée

## 7. LOISIRS

### 7.1 SALLE PAROISSIALE – AJOUT À LA RÉSOLUTION NO. 17-04-75

17-05-102 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'ajout suivant à la résolution no. 17-04-75, et titrée « Acceptation de soumission pour le remplacement de la porte d'entrée », soit, l'installation d'une barre panique avec une serrure pour la désactiver, pour un montant d'environ 150.\$, taxes en sus, auprès de Vitrierie de Mont-Joli.

Adoptée

### 7.2 ÉCOLE LE MISTRAL – DONS

17-05-103 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 150.\$, à raison de 50.\$ pour chacun des trois (3) cycles,

Adoptée

### 7.3 PROJET DU 540, AVENUE DE LA VALLÉE – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, CENTRE CULTUREL ET MUSÉE

**CONSIDÉRANT** que le projet de bibliothèque municipale, centre culturel et musée est sur le point de se réaliser;

**CONSIDÉRANT** que ce projet recevra des ministères fédéral et provincial des subventions importantes;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici devra payer sa part du projet qui n'est que de 60 000\$;

POUR CES MOTIFS;

17-05-104 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à la majorité des conseillers que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici s'engage à ne pas réaliser le projet du 540, avenue de la Vallée si les subventions

gouvernementales (fédéral et provincial) ne sont pas remises à la municipalité en 2017.

Madame Francine Bezeau, conseillère, demande qu'on enregistre son vote contre cette résolution.

Adoptée

#### 7.4 ÉCOLE DU PORTAGE – DE LA RIVIÈRE – GRATUITÉ DE LA SALLE PAROISSIALE

17-05-105 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la gratuité de la salle paroissiale à l'École du Portage –de la Rivière, le 17 mai toute la journée et en soirée, afin de présenter le spectacle de fin d'année pour le financement des sorties éducatives des élèves.

Adoptée

#### 8. QUESTIONS DIVERSES


#### 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

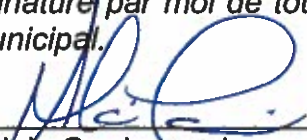
17-05-106 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 50, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée

  
\_\_\_\_\_  
Alain Carrier, maire

  
\_\_\_\_\_  
Denis Ouellet, directeur général &  
Secrétaire-trésorier adjoint par intérim

*Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
\_\_\_\_\_  
Alain Carrier, maire



DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEFENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
TELUS0	TELUS QUEBEC										
24-04-17	1	604.04-	54 11200 000								
4189032575		604.04	.00	55 13100 000							
1 PRELEV.		604.04-			.00						
*TOT. FACT.*		604.04	.00		.00	.00		.00		.00	.00

S O M M A I R E D E S R E P A R T I T I O N S

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	604.04-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	604.04	
*** TOTAL ***			.00	

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
OUEL20 DENIS OUELLET											
03-04-17	5486	458.00-	54 11200 000								
2017-04-03		458.00	.00	55 13100 000							
RECE50 RECEVEUR GENERAL DU CANADA											
05-04-17	5487	3,230.48-	54 11200 000								
129614434RP0001		3,230.48	.00	55 13100 000							
MINI50 MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC											
05-04-17	5488	7,845.31-	54 11200 000								
01 AU 31 MARS		7,845.31	.00	55 13100 000							
OUEL20 DENIS OUELLET											
10-04-17	5489	298.00-	54 11200 000								
2017-04-10		298.00	.00	55 13100 000							
FEDE50 FEDERATION QUEBECOISE											
19-04-17	5490	1,598.90-	54 11200 000								
FACT. NO: 1326		1,598.90	.00	55 13100 000							
OUEL20 DENIS OUELLET											
19-04-17	5491	378.00-	54 11200 000								
SEM. 16 AVRIL		378.00	.00	55 13100 000							
OUEL20 DENIS OUELLET											
25-04-17	5492	458.00-	54 11200 000								
2017-04-24		458.00	.00	55 13100 000							
-----											
7 CHEQUES		14,266.69-			.00						
*TOT. FACT.*		14,266.69	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	14,266.69-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	14,266.69	
*** TOTAL ***			.00	

DATE 30-04-2017 16:42  
IMPRIME LE: 01-05-2017  
MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES  
REIMPRESSION  
PERIODE: 2017 - 4

DATE	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVF	RECL.TAXE
ANCT50 ANCTIL ELECTRIQUE ENR.										
30-04-17	5493	201.09-	54 11200 000							
	2341	201.09	.00	55	13100 000					
AUTO50 AUTOMATION D'AMOURS INC.										
30-04-17	5494	499.03-	54 11200 000							
	23935	156.26	.00	55	13100 000					
	24026	342.77	.00							
RBB50 AVOCATS BSL										
30-04-17	5495	547.29-	54 11200 000							
	3504 ET 3505	547.29	.00	55	13100 000					
CONGD50 CONSTRUCTION RENOVATION GD										
30-04-17	5496	169.01-	54 11200 000							
	570	169.01	.00	55	13100 000					
ECOL75 ECOLE LE MISTRAL (HARMONIE)										
30-04-17	5497	100.00-	54 11200 000							
	2017-04-30	100.00	.00	55	13100 000					
DICK50 DICKNER INC.										
30-04-17	5498	149.15-	54 11200 000							
	31 027 690	149.15	.00	55	13100 000					
DEPA50 DEPANNEUR L'ESSENTIEL INC.										
30-04-17	5499	613.59-	54 11200 000							
	2979	613.59	.00	55	13100 000					
JPRE50 J.P. REPARATIONS TRANS-METAL										
30-04-17	5500	393.76-	54 11200 000							
	4528	393.76	.00	55	13100 000					
INPR50 IMPRESSION NOUVELLE IMAGE										
30-04-17	5501	329.51-	54 11200 000							
	249012	53.57	.00	55	13100 000					
	249456	275.94	.00							
FLEU50 FLEURISTE DESJARDINS ENR.										
30-04-17	5502	144.86-	54 11200 000							
	37539 ET 37170	144.86	.00	55	13100 000					
ENTR50 ENTREPRISES ERNEST NORMAND INC										
30-04-17	5503	2,012.06-	54 11200 000							
	71355	2,012.06	.00	55	13100 000					
EQUI25 NORTRAX QUEBEC INC.										
30-04-17	5504	585.22-	54 11200 000							



DATE	#CBO	SCHEQUE	#G/L BALO	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
TRAN65 TRANSPORT MARTIN BEAULIEU & FILS											
30-04-17	5513	629.14-	54 11200 000								
358		629.14	.00	55	13100 000						
TRAN65 TRANSPORT MARTIN BEAULIEU & FILS											
30-04-17	5513	629.14	54 11200 000								
358		629.14-	.00	55	13100 000						
RPF50 RPF LTÉE											
30-04-17	5513	2,697.55-	54 11200 000								
53551		426.62	.00	55	13100 000						
53569		2,270.76	.00								
XERO50 XEROX CANADA LTÉE											
30-04-17	5514	133.37-	54 11200 000								
L11226150		133.37	.00	55	13100 000						
XERO50 XEROX CANADA LTÉE											
30-04-17	5514	133.37	54 11200 000								
L11226150		133.37-	.00	55	13100 000						
TRAN65 TRANSPORT MARTIN BEAULIEU & FILS											
30-04-17	5514	629.14-	54 11200 000								
358		629.14	.00	55	13100 000						
WURT50 WURTH CANADA LTÉE											
30-04-17	5515	129.75-	54 11200 000								
22628374		129.75	.00	55	13100 000						
WURT50 WURTH CANADA LTÉE											
30-04-17	5515	129.75	54 11200 000								
22628374		129.75-	.00	55	13100 000						
XERO50 XEROX CANADA LTÉE											
30-04-17	5515	133.37-	54 11200 000								
L11226150		133.37	.00	55	13100 000						
BUAN25 BUANDERIE BLANCHON											
30-04-17	5516	134.63-	54 11200 000								
5 FACTURES		134.63	.00	55	13100 000						
BUAN25 BUANDERIE BLANCHON											
30-04-17	5516	134.63	54 11200 000								
5 FACTURES		134.63-	.00	55	13100 000						
WURT50 WURTH CANADA LTÉE											
30-04-17	5516	129.75-	54 11200 000								
22628374		129.75	.00	55	13100 000						

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TFS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
GROB50 GROUPE BOUFFARD											
30-04-17	5517	4,243.42-	54 11200 000								
259184	-258169	4,243.42	.00	55	13100 000						
GROB50 GROUPE BOUFFARD											
30-04-17	5517	4,243.42	54 11200 000								
259184	-258169	4,243.42-	.00	55	13100 000						
BUAN25 BUANDERIE BLANCHON											
30-04-17	5517	134.63-	54 11200 000								
5	FACTURES	134.63	.00	55	13100 000						
PETI50 PETITE-CAISSE (DENIS OUELLET SEC-TRÉS)											
30-04-17	5518	617.36-	54 11200 000								
2017-04-30		617.36	.00	55	13100 000						
PETI50 PETITE-CAISSE (DENIS OUELLET SEC-TRÉS)											
30-04-17	5518	617.36	54 11200 000								
2017-04-30		617.36-	.00	55	13100 000						
GROB50 GROUPE BOUFFARD											
30-04-17	5518	4,243.42-	54 11200 000								
259184	-258169	4,243.42	.00	55	13100 000						
PETI50 PETITE-CAISSE (DENIS OUELLET SEC-TRÉS)											
30-04-17	5519	617.36-	54 11200 000								
2017-04-30		617.36	.00	55	13100 000						
GROU33 LE GROUPE GAZ-O-BAR INC.											
30-04-17	5522	2,529.02-	54 11200 000								
2017-04-30		2,529.02	.00	55	13100 000						
SCF50 S.C.F.P. SECTION LOCALE 1142											
30-04-17	5523	399.84-	54 11200 000								
2017-04-30		399.84	.00	55	13100 000						
SERV50 SERVICE AGRO MECANIQUE INC.											
30-04-17	5524	109.22-	54 11200 000								
LA00324,	372256	109.22	.00	55	13100 000						
WOLT50 WOLTERS KLUWER											
30-04-17	5525	632.10-	54 11200 000								
2529662		632.10	.00	55	13100 000						
ALAR50 ALARME 911 RIMOUSKI INC.											
30-04-17	5526	458.19-	54 11200 000								
73541		458.19	.00	55	13100 000						

DATE #FACTURE	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEFENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE
XERO50 XEROX CANADA LTEE										
30-04-17	5527	158.19-	54 11200 000							
	F50767684	158.19	.00	55 13100 000						
DEPA50 DEPANNEUR L'ESSENTIEL INC.										
30-04-17	5528	517.10-	54 11200 000							
	2995	517.10	.00	55 13100 000						
VILL50 VILLE DE MONT-JOLI										
30-04-17	5529	75.00-	54 11200 000							
	17521	75.00	.00	55 13100 000						
-----										
	50 CHEQUES	29,960.10-			.00					
	*TOT. FACT.*	29,960.10	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	29,960.10-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	29,960.10	
		*** TOTAL ***		.00